

DEPARTEMENT DU CHER
MAIRIE de VALLENAY (Cher)

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRETE MUNICIPAL n°35-2022
du 23 septembre 2022
de circulation alternée pour cause de travaux sur le réseau téléphonique

Le maire de la commune de Vallenay,

Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la route ;

Considérant les travaux de remplacement d'un poteau téléphonique, qui auront lieu à compter du 17 octobre 2022 sur la route de Farges par l'entreprise SCOPELEC INGRE sise 17 rue Pierre et Marie Curie - 45140 INGRE ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans le but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours ;

Vu l'intérêt général ;

ARRETE

Article 1 : La circulation des véhicules sera alternée sur la voie suivante : Route de Farges, et ce, du 17 octobre 2022 au 31 octobre 2022.

Article 2 : Pendant cette période, une seule voie de circulation sera maintenue et un sens de circulation alternée, régulée par panneaux B15 et C18, sera mis en place pour permettre le bon déroulement des travaux de remplacement d'un poteau téléphonique.

Article 3 : Pendant cette période, le stationnement et le dépassement de tous véhicules seront interdits sur le parcours des travaux.

Article 4 : La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvées par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992. La fourniture, la pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins de la société SCOPELEC INGRE.

Article 5 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur à chaque extrémité du chantier.

Article 7 : Madame le Maire de la commune, Monsieur le commandant de gendarmerie de Châteauneuf sur cher sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vallenay,
Le 23 septembre 2022

Le Maire,
Marina DUPUY



Diffusion sur le site internet de la commune <http://www.mairie-vallenay.fr> le : 26 septembre 2022